

MINISTÈRE ET TERRITOIRES

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU MINISTÈRE EN RÉGION

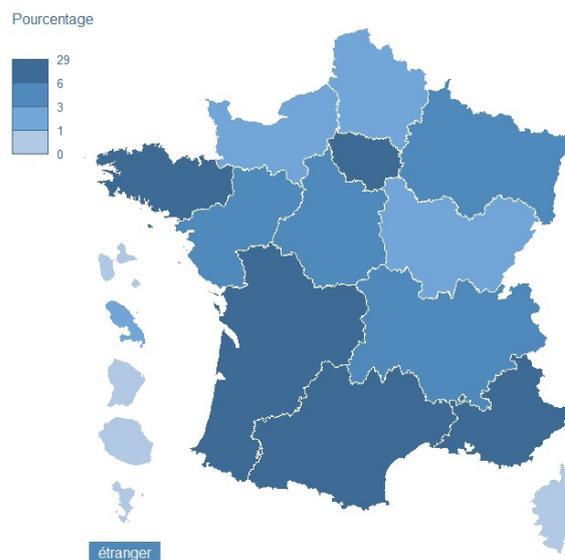
En 2022, l'ensemble des revenus liés à la Défense s'élève à un total de 56,05 Md€. Les revenus étrangers représentent 1,46 Md€. Quant aux revenus nationaux (fig. 1), ils peuvent être classés en trois « bases économiques » :

- la « base productive » (33,69 Md€) comprend le chiffre d'affaires réalisé par les unités légales (marchandes et non marchandes) avec la Défense : commandes du ministère des Armées, de l'OCCAr (Organisation conjointe de coopération en matière d'armement), de l'OTAN et exportations de matériels de guerre (fig. 2) ;
- la « base résidentielle » (10,31 Md€) est liée à la présence de personnes en lien avec la Défense, qui ne travaillent pas sur le territoire mais qui y font entrer des revenus (fig. 3) ;
- la « base publique » (10,59 Md€) regroupe les salaires nets des personnels civils et militaires du ministère des Armées. Ils sont pris en compte au lieu de résidence et non au lieu d'emploi (fig. 4).

Bien qu'alimentant tous les territoires, les revenus liés à la Défense ne sont pas uniformément répartis. L'Île-de-France, la Nouvelle-Aquitaine et PACA recueillent ainsi 51,6 % des revenus. Les revenus entrants dans les Outre-mer et à l'étranger sont également importants. Deux facteurs peuvent être mis en évidence pour expliquer cette géographie : l'héritage historique et l'existence de systèmes locaux de la défense. Quatre régions se dégagent :

- l'Île-de-France en tant que grand centre de commandement ;
- le Grand Est dans lequel subsistent, malgré des réductions d'effectifs militaires sur les vingt dernières années, d'importantes bases militaires qui sont héritières du contexte stratégique où prévalaient la menace allemande, puis du bloc soviétique ;
- la Bretagne et Provence-Alpes-Côte d'Azur qui abritent notamment les deux principaux ports militaires hexagonaux, Brest et Toulon ;
- la Nouvelle-Aquitaine qui offre des espaces de manœuvres et d'essais aux militaires et matériels de guerre.

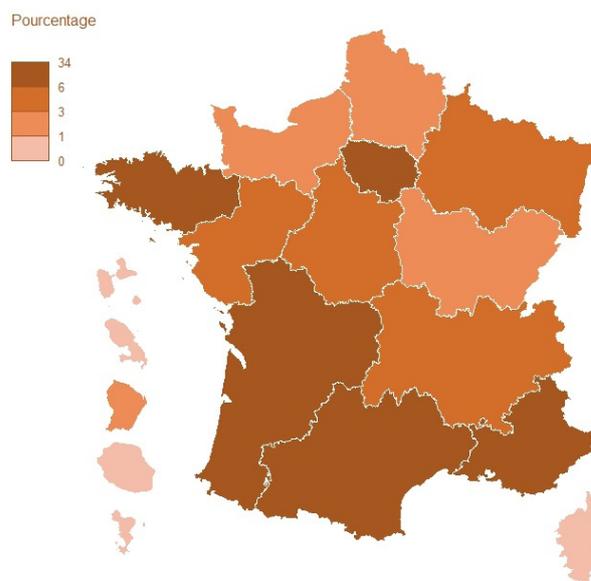
Figure 1 – Répartition des revenus nationaux liés à la Défense par région en 2022



Note de lecture : En 2022, les revenus nationaux liés à la Défense se concentrent en Île-de-France, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en PACA.

Source : Se reporter aux sources ; traitements OED.

Figure 2 – Répartition des revenus de la Défense liés à la base productive par région en 2022



Note de lecture : En 2022, les revenus liés à la base productive de la Défense se concentrent en Île-de-France, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en PACA.

Source : Se reporter aux sources ; traitements OED.

MÉTHODOLOGIE

DÉFINITIONS ET MÉTHODES

- « Base productive » : regroupe les chiffres d'affaires réalisés par les entreprises (marchandes et non marchandes) suite à diverses commandes du ministère des Armées, de l'OCCAr, de l'OTAN et du reste du monde.
- « Base résidentielle » : comprend les pensions mises en paiement, les paiements indirects aux ménages qui transitent par des organismes (ONaCVG¹, CNMSS², etc.), les transferts sociaux (hors pensions) relatifs au soutien à la vie professionnelle, à la vie familiale et personnelle, l'activité liée au tourisme de mémoire et l'activité liée au tourisme récréatif proposée par l'IGESA.
- « Base publique » : concerne les salaires nets des personnels civils et militaires du ministère des Armées. Les dépenses liées au fonctionnement de l'administration sur le territoire, les indemnisations de personnels en lien avec leur activité professionnelle (indemnisations pour frais de stage et de mission, prise en charge du tarif préférentiel SNCF pour les militaires).

CHAMP

Ensemble des revenus générés par le ministère des Armées, par les exportations de matériels de guerre et par l'activité des lieux de mémoire des conflits contemporains. Champ géographique : France entière + étranger.

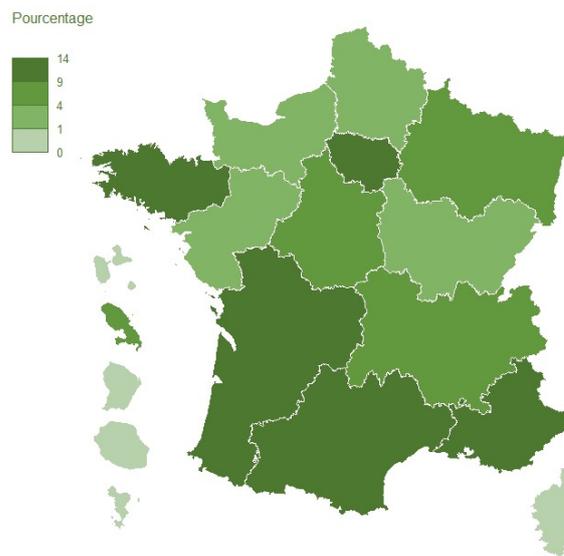
SOURCES

- Ministère des Armées : Chorus Défense (REFD 2022), OED ; Enquête sur la fréquentation des lieux de mémoire 2022, OED.
- Autres : PLF 2022 ; PLF 2023 ; Siasp, Insee ; DGFIP, Service des retraites de l'État ; DGDDI ; IGESA ; ONaC, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Projets de loi de finances (PLF) 2022 et 2023.
- Moura S., *La défense au cœur des territoires*, Eco-Def Études, n° 197, OED, octobre 2021.

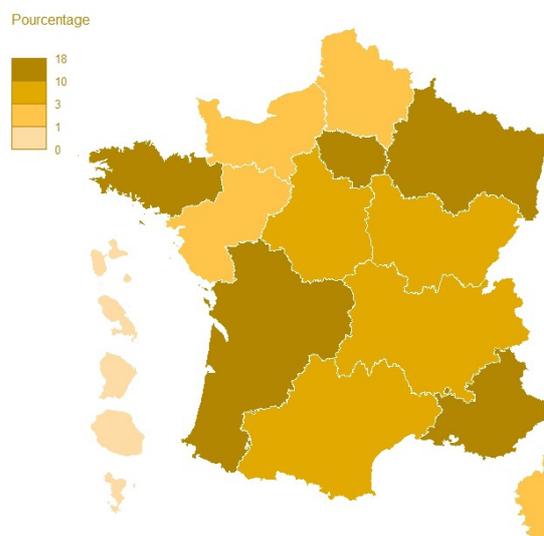
Figure 3 – Répartition des revenus de la Défense liés à la base résidentielle par région en 2022



Note de lecture : En 2022, les revenus liés à la base résidentielle de la Défense se concentrent en Île-de-France, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en PACA.

Source : Se reporter aux sources ; traitements OED.

Figure 4 – Répartition des revenus de la Défense liés à la base publique par région en 2022



Note de lecture : En 2022, les revenus liés à la base publique de la Défense se concentrent en Île-de-France, en Bretagne, en Nouvelle-Aquitaine, en Grand Est et en PACA.

Source : Se reporter aux sources ; traitements OED.

¹ Office national des combattants et des victimes de guerre

² Caisse nationale militaire de sécurité sociale